



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

INNATE PHARMA ANNONCE L'ORGANISATION D'UN EVENEMENT DESTINE AUX ANALYSTES ET INVESTISSEURS POUR PRESENTER SA STRATEGIE DANS LE DOMAINE DES CONJUGUES ANTICORPS-MEDICAMENTS

- **Innate Pharma présentera IPH4502, son programme conjugué anticorps-médicament (ADC) le plus avancé au stade clinique**

Marseille, le 21 janvier 2025, 7H00 CET

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH ; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») annonce l'organisation d'un événement à destination des analystes et investisseurs institutionnels afin de présenter sa stratégie dans le domaine des conjugués anticorps-médicaments (ADC), en particulier le ciblage de Nectine-4, la cible de son ADC, IPH4502. Cet événement se tiendra à New York dans un format hybride le mercredi 5 février 2025 de 10H00 à 12H00 EDT.

*« Alors que nous venons d'annoncer une stratégie de transformation pour accélérer notre croissance axée sur notre plateforme ANKET® et nos programmes ADC, cette conférence sera l'occasion de partager les dernières avancées scientifiques et cliniques liées à la Nectine-4 et à son potentiel dans le traitement du cancer ». **Jonathan Dickinson, Président du Directoire d'Innate Pharma***

Détails de l'organisation :

- **Date :** Mercredi 5 février 2025 de 10H00 à 12H00 EDT
- **Inscription :** Les participants sont invités à s'inscrire en cliquant sur le lien suivant : <https://form.jotform.com/250134241556348>

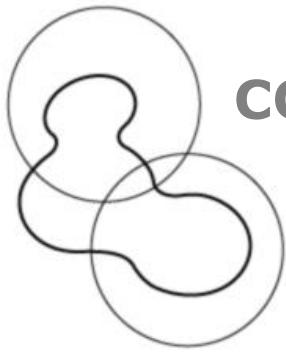
Une retransmission en direct et une rediffusion seront accessibles sur le site internet d'Innate Pharma à l'adresse : <https://www.innate-pharma.com>.

A propos d'IPH4502

IPH4502 est un ADC innovant et différencié, à base d'exatecan, un inhibiteur de topoisomérase I, conçu pour cibler Nectine-4, est une molécule d'adhésion cellulaire surexprimée dans plusieurs types de tumeurs solides, notamment le carcinome urothelial, où l'expression de Nectine-4 est la plus importante, le cancer du sein, le cancer du poumon non à petites cellules ou le cancer gastrique.

Dans des modèles non cliniques, IPH45 a été bien toléré et a montré une activité antitumorale *in vitro* et *in vivo*.

En septembre 2024, la Food and Drug Administration (l'agence américaine du médicament) a autorisé l'initiation du développement clinique et d'un essai clinique de Phase 1 avec IPH4502.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

À propos d’Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique qui développe des traitements d’immunothérapies contre le cancer. Son approche innovante vise à tirer avantage du système immunitaire inné par le biais de trois approches thérapeutiques : les NK Cell Engagers issus de sa plateforme propriétaire ANKET® (Antibody-based NK cell Engager Therapeutics), les conjugués anticorps-médicaments (ADC) et les anticorps monoclonaux.

Le portefeuille d’Innate comprend notamment des NK Cell Engagers multi-spécifiques issus de sa plateforme ANKET® et pouvant cibler différents types de cancers ainsi qu’IPH4502, un conjugué anticorps-médicament différencié en développement dans les tumeurs solides. De plus lacutamab, un anticorps anti-KIR3DL2 est développé dans des formes avancées de lymphomes T cutanés T et de lymphomes T périphériques, et l’anticorps anti-NKG2A monalizumab est développé avec AstraZeneca dans le cancer du poumon non à petites cellules.

Afin d'accélérer l'innovation, la recherche et le développement de traitements au bénéfice des patients, Innate Pharma est un partenaire de confiance pour des sociétés biopharmaceutiques leaders telles que Sanofi et AstraZeneca, ainsi que pour les institutions de recherche de premier plan.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com et suivez nos actualités sur [LinkedIn](#) et sur [X](#).

Informations pratiques :

Code ISIN FR0010331421

Code mnémonique Euronext : IPH Nasdaq : IPHA

LEI 9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles visées par les lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L’emploi de certains termes, notamment « anticiper », « croire », « potentiel », « estimer », « s’attendre à » et « sera » et leur contraire ainsi que d’autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d’aléas et d’incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l’innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d’autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, la dépendance de la Société à l’égard de tiers pour la fabrication de ses produits candidats, des efforts



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société. Les références au site internet de la Société et au site internet de l'AMF sont incluses à titre d'information uniquement et le contenu de ces sites, ou auquel il est possible d'accéder par leur intermédiaire, n'est pas incorporé par référence dans le présent communiqué de presse et n'en constitue pas une partie intégrante.

Compte tenu des incertitudes significatives liées à ces déclarations prospectives, vous ne devez pas considérer ces déclarations comme une déclaration ou une garantie de la part de la Société ou de toute autre personne que la Société atteindra ses objectifs et ses plans dans un délai donné ou même qu'elle les atteindra. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs et Médias

Innate Pharma

Henry Wheeler
Tel.: +33 (0)4 84 90 32 88
henry.wheeler@innate-pharma.fr

NewCap

Arthur Rouillé
Tel. : +33 (0)1 44 71 00 15
innate@newcap.eu